



Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-six, le mardi 28 avril à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 21 avril, s'est réuni en session ordinaire, Salle associative du Vigneau à Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Driss SAÏD, Elsa NOBLET, Éric COUVEZ, Farida REBOUH, Simon BRUNEAU, Marine DUMÉRIL, Jocelyn GENDEK, Aude MERRIEN-MAAS, Christian TALLIO, Sarah TENDRON, Étienne LECHAT, Léa MARIÉ, Jocelyn BUREAU, Véronique SACHOT, Fabien QUÉDÉ, Soizic ROYER, Alain CHAUVET, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Guy CHEVALIER, Ghislaine CARREZ, Laurent FOUILLOUX, Virginie GRENIER, Sandrine BUCHOU, Hélène CRENN, Élodie COUTURIER, Hava AVCI, Primaël PETIT, Baghdadi ZAMOUM, Solen PEDRON, Hugo COLLET, Bernard FLOC'H, Marie-Claire HENRIET, Matthieu ANNÉREAU, Ludovic GUERET, Alexandra JACQUET, Philippe BUTTAZZONI, Franck CHIRON, Linda HERVÉ, Jean GOUARD, Margot DUMAIS

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Vincent OTEKPO pouvoir à Sandrine BUCHOU, Fabienne LAMOUR pouvoir à Léa MARIÉ, Vincent LE GARJAN pouvoir à Farida REBOUH

QUORUM : 23

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Hugo COLLET

DÉLIBÉRATION : 2026-052

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE POUR SIÉGER AU SEIN DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES - SECTEUR RESSOURCES ET CITOYENNETÉ

DÉLIBÉRATION : 2026-052
SERVICE : DIRECTION DU SECRETARIAT GENERAL ET DE L'OBSERVATOIRE

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE POUR SIÉGER AU SEIN DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES - SECTEUR RESSOURCES ET CITOYENNETÉ

RAPPORTEUR : Bertrand AFFILÉ

La désignation des membres du conseil municipal dans les associations et autres organismes doit être effectuée au scrutin secret. Toutefois le conseil municipal peut décider à l'unanimité, de voter à main levée pour procéder à la désignation de ces membres en application des dispositions de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de décider à l'unanimité de ne pas voter ces désignations au scrutin secret ;
- de désigner les représentants de la Ville dans les organismes relevant du secteur ressources et citoyenneté listés ci-dessous :

- **Association Société Française de l'Évaluation (SFE)**

La Ville adhère à l'association Société Française de l'Évaluation

Il est proposé de désigner :

- Monsieur **Driss SAÏD**

pour représenter la Ville à l'assemblée générale de l'association Société Française de l'Évaluation.

- **Association du Réseau Grand Ouest « Développement durable et commande publique »**

La ville de Saint-Herblain adhère à l'association du Réseau Grand Ouest « Développement durable et commande publique » (RESECO).

A ce titre, un représentant de la commune siège à l'Assemblée Générale.

Il est proposé de désigner :

- Monsieur **Vincent OTEKPO**

pour représenter la Ville à l'Assemblée Générale de l'Association du Réseau Grand Ouest « Développement durable et commande publique ».

- **Syndicat mixte e-collectivités**

La ville de Saint-Herblain adhère au syndicat mixte e-collectivités.

A ce titre, un représentant de la commune siège à l'Assemblée Générale.

Il est proposé de désigner :

- Monsieur **Laurent FOUILLOUX**

pour représenter la Ville à l'Assemblée Générale du Syndicat mixte e-collectivités

▪ **Agence France Locale – Société Territoriale**

La ville de Saint-Herblain adhère à l'Agence France Locale – Société Territoriale.

A ce titre, un représentant titulaire et un représentant suppléant de la commune siègent à l'Assemblée Générale.

Il est proposé de désigner :

- Monsieur **Driss SAÏD**, en qualité de titulaire
- Madame **Marine DUMÉRIL**, en qualité suppléante

pour représenter la Ville à l'Assemblée Générale de l'Agence France Locale – Société Territoriale.

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas voter ces désignations au scrutin secret.

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à la majorité selon les votes suivants :

35 voix POUR

10 ABSTENTIONS

Saint-Herblain le : 28/04/2026

Le secrétaire de séance

Le Maire

Hugo COLLET

Bertrand AFFILÉ

